

Périgueux, le 28 avril 2021



COMMUNIQUE DE PRESSE

3 lauréats de l'appel à projet régional « France relance - soutien aux associations de lutte contre la pauvreté » en Dordogne

Dans le cadre du plan France relance et de l'appel à projet régional pour le soutien aux associations de lutte contre la pauvreté lancé par la Commissaire à la lutte contre la pauvreté, Madame Grimault, en octobre 2020 et sur proposition des services du préfet de la Dordogne **3 associations sont lauréates dans notre département pour un montant de près de 300 000 €**. Il s'agit de :

- Association Le Cabas,
- La Maison 24,
- APES 24.

Les subventions financeront à la fois les volets investissement et fonctionnement des actions des associations.

Parmi les projets retenus, deux relèvent du champ de l'aide alimentaire à destination des populations les plus démunies et le troisième relève du soutien à l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles.

Ces financements de l'État permettent de soutenir deux axes forts de développement dans le département et d'améliorer le maillage territorial notamment sur les territoires nord-Dordogne et le bergeracois.

Le soutien financier de l'État à ces trois projets permettra ainsi le déploiement d'une action intégrée d'alimentation sociale et solidaire mobile sur le territoire de Mussidan, portée par l'association Le Cabas, d'un café et jardin solidaires et socio-culturels à Périgueux, projet de La Maison 24, et d'une action de médiation équine à Campsegret à destination des publics très éloignés de l'insertion professionnelle et de l'emploi, initiative emmenée par APES 24.

L'ensemble des projets vise à soutenir des parcours de sortie de la précarité, en proposant une réponse nouvelle à des besoins non couverts aujourd'hui. Ils s'inscrivent dans la diversification des réponses du territoire face aux défis de la crise sociale actuelle, engendrée par la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an.

Toujours dans le cadre du plan France relance, un appel à projet complémentaire relatif au déploiement de projets intégrés d'alimentation locale et solidaire est ouvert jusqu'au 15 septembre 2021 pour la Dordogne, pour une somme mobilisable de 100 000 € selon une logique d'instruction en flux des dossiers.

Les dossiers sont à adresser, sous format papier, à l'adresse suivante :

DDETSPP – Service sécurité sanitaire des aliments
Cité administrative
18 Rue 26ème Régiment d'Infanterie, bâtiment H
24000 Périgueux.